

■ Secrétariat Général

# Délibération n°16

Conseil municipal du 9 décembre 2016

Date de la convocation : le 2 décembre 2016

Séance présidée par **Mme Johanna ROLLAND, Maire**

Sont présents :

M. BOLO, M. ROBERT, M. SEASSAU, M. QUERO, M. CHATEAU, M. HUARD, M. REBOUH, M. NICOLAS, M. MARTINEAU, Mme CHOQUET, Mme BENÂTRE, Mme BASSAL, Mme TOUCHEFEU, Mme BIR, Mme RODRIGUEZ, Mme PIAU, M. MARTIN, Mme PADOVANI, Mme HAKEM, Mme LEFRANC, Mme NAEL, M. TRICHET, M. BLINEAU, Mme MEYER, M. MOREAU, M. LE BRUN, Mme SOTTER, M. NOURY, Mme BASSANI-PILLOT, Mme MEZIANE, M. MARAIS, M. GUISSÉ, Mme FAVENNEC, M. SOBCZAK, M. MAUDUIT, Mme COPPEY, Mme LAERNOES, M. BELHAMITI, M. SALECROIX, M. SALAÛN, Mme RIO, M. RENEAUME, M. ROUSSELY, Mme GUERRA, Mme KRYSMANN, Mme HOUEL, M. GRELARD, Mme HAMEL, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD, M. STEKR-RIDEL, M. FOURNIER, Mme GHENAÏ.

Absents et excusés :

Mme CHIRON (pouvoir à M. HUARD), M. ASSEH (pouvoir à M. TRICHET), Mme BOCHER (pouvoir à M. ROBERT), Mme BLIN (pouvoir à M. SALECROIX), M. DANTEC (pouvoir à Mme LAERNOES), Mme SALOMON (pouvoir à Mme LEFRANC), M. JUNIQUE (pouvoir à Mme TOUCHEFEU), M. DEMIREL (pouvoir à M. NICOLAS), Mme CISSE (pouvoir à M. SALAÛN), Mme ALLAIN (pouvoir à M. NOURY).

# Délibération n° 16

Conseil municipal du 9 décembre 2016

## Vie associative – Cinquième répartition de subventions – Conventions – Approbation

Mme BASSAL, Adjointe,  
donne lecture de l'exposé suivant :

### Exposé

A Nantes, les associations sont des acteurs importants de la vie sociale et du bien vivre ensemble. Elles sont le signe de la vitalité des Nantaises et des Nantais à s'organiser autour d'intérêts communs.

Les associations favorisent la cohésion sociale, la citoyenneté et participent à la mise en œuvre d'actions dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des habitants : social, insertion, culture, éducation, prévention...

La politique publique Vie associative de la Ville de Nantes s'articule autour d'objectifs stratégiques : le soutien des associations actrices de la dynamique sociale, la valorisation et la reconnaissance de toutes les formes d'engagement ; la mise à disposition d'équipements associatifs et socioculturels adaptés aux besoins.

Par des subventions de fonctionnement, la Ville entend soutenir le fait associatif, favoriser leur développement et la mise en œuvre de projets.

Les subventions qui vous sont proposées soutiennent différentes associations et projets : amicales laïques, animations et actions de quartier, cadre de vie, citoyenneté, syndicat, éducation populaire, projets émergents et aide à l'emploi.

Les subventions présentées dans le cadre de la présente délibération portent sur un montant total de 39 234 € selon la répartition suivante (annexe 1) :

- 7 558 € - Fonctionnement des activités des associations,
- 8 000 € - Syndicat,
- 18 000 € - Projets émergents,
- 5 676 € - Emplois aidés.

Les sommes seront imputées en dépenses, au chapitre 65.

Par ailleurs, il vous est proposé l'approbation :

- d'une convention avec l'association Amicale Laïque Porterie Athlétique Club, Arts et Culture (ALPAC) pour une durée de trois ans (annexe 2) :  
L'ALPAC, association d'éducation populaire, est ouverte à tous dans le respect des convictions individuelles. Son action se situe dans le quartier Nantes Erdre où elle développe des activités en direction des enfants, des jeunes et des familles. Elle contribue par ses activités de loisirs, culturels et sportifs, à la vie associative et par les partenariats qu'elle développe, à tisser des liens sociaux, au mieux vivre ensemble des habitants, dans le respect des valeurs de Solidarité, de Laïcité et de

Citoyenneté. Le projet de l'Association s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique publique d'animation sociale et culturelle de la Ville.

Par cette convention, la Ville s'engage à soutenir les actions de l' ALPAC. Au titre de l'année 2017, la Ville lui versera une subvention de fonctionnement de 10 000 €.

- d'une convention avec l'association Vivre à Beaulieu pour une durée de trois ans (annexe 3). L'Association Vivre à Beaulieu a pour but de rendre la culture et les loisirs accessibles à tous afin de promouvoir et de favoriser le développement social, culturel sportif et urbain du quartier. Elle contribue à l'échange intergénérationnel et favorise la convivialité et la communication entre les habitants et les partenaires intervenants. Le projet de l'Association s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique publique de la Ville en matière de développement associatif et d'animation sociale et culturelle pour tous les habitants de la cité (offre et équipements accessibles). Par cette convention, la Ville s'engage à soutenir les actions de Vivre à Beaulieu. Au titre de l'année 2017, la Ville lui versera une subvention de fonctionnement de 12 000 €.
  
- d'une convention avec l'association Regart's (annexe 4). L'association Regart's, créée en juin 2005, s'est investie dans le quartier de Bellevue et est devenue un acteur associatif majeur de ce quartier, participant pleinement à son animation. Elle a pour but d'aider les jeunes, les femmes, les handicapés et les personnes en difficultés à mieux s'intégrer dans la vie active de leur quartier, dans leur vie sociale. Le projet de l'Association s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique publique de la Ville en matière de vie associative par laquelle elle entend soutenir les associations actrices de la dynamique citoyenne et sociale. Par cette convention, la Ville s'engage à soutenir les actions de Regart's . Au titre de l'année 2017, la Ville lui versera une subvention de fonctionnement de 71 272 €.
  
- d'une convention ponctuelle avec l'Association Culturelle Musulmane Nantes Nord (ACMNN) que la Ville entend soutenir au titre des actions développées en matière de réussite éducative, d'insertion et de promotion des jeunes filles et des femmes, d'insertion sociale de personnes en difficulté et de connaissance de la culture arabe. Au titre de l'année 2017, la Ville, au titre de la Politique Publique Vie Associative, lui versera une subvention de fonctionnement de 14 000 € (annexe 5).

### **Le Conseil délibère et,**

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 39 234 € (annexe 1),
2. approuve les termes des conventions et avenant, avec les associations suivantes :
  - l'association ALPAC (annexe 2),
  - l'association Vivre à Beaulieu (annexe 3),
  - l'association Regart's (annexe 4),
  - l'association ACMNN (annexe 5),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(11 avis contraires).*

*(3 abstentions).*

Nantes, le 9 décembre 2016

Johanna ROLLAND



Maire

*Transmise en Préfecture et affichée le 15 décembre 2016.*

Accusé de réception en préfecture 044-214401093-20161209-16_20161209_CM -DE Date de télétransmission : 15/12/2016 Date de réception préfecture : 15/12/2016
---

Récapitulatif

Catégories subventions	Imputation	Total
Fonctionnement	6574	7 558
Syndicats	6574.521	8 000
Emplois aidés	6574.EMPA	5 676
Projets Emergents	6574.PE	18 000
<b>Total général des subventions</b>		<b>39 234</b>

Association	Code service	n° Dossier Progos	Imputation	Secteur	Quartier	Catégories subventions	Montant proposé	Activité
MAGHREBINES DES SENIORS NANTAIS	52B2	18262	6574	SE	5	Fonctionnement	500	Animation d'un lieu convivial, accompagnement des habitants, aide administrative, visite aux malades.
CASSE TA ROUTINE	52B2	18423	6574	NO	8	Fonctionnement	5 578	Développer des actions de convivialité urbaine et de solidarité pour rompre l'isolement des habitants sur Nantes Nord. Valoriser les familles dans leur fonction d'éducation.
ACCORDERIE	52B3	18649	6574	MASC	-	Fonctionnement	1 480	Développement d'une Accorderie à Nantes, bourse d'échanges et de services entre particuliers. Cette association vise à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle est accessible à toutes les personnes qui désirent construire un réseau de solidarité pour améliorer leurs conditions de vie.
<b>Total Fonctionnement</b>							<b>7 558</b>	
CFTC UNION DEPARTEMENTALE	52B2	17849	6574.521	CDG	-	Exceptionnelle	8 000	Défense des salariés actifs, retraités, privés d'emploi de l'agglomération nantaise : organisation d'un congrès sur le thème de la formation pour l'aide aux salariés en difficulté.
<b>Total Syndicats</b>							<b>8 000</b>	
UTOPIA F'S	52B2	18609	6574.EMPA	MRA	-	CAE	1 419	Co-financement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Cette salariée exercera la fonction de chargée de projets. L'association a pour objectif principal l'inclusion des jeunes en situation d'exclusion.
MOM'ARTRE – MOM'NANTES	52B2	18615	6574.EMPA	MRA	-	CAE	1 419	Co-financement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Cette salariée exercera la fonction d'assistante administrative. L'association a pour objectif d'organiser des modes de gardes adaptés, d'éveiller à l'art et à la culture , de proposer des animations.
MOM'ARTRE – MOM'NANTES	52B2	18616	6574.EMPA	MRA	-	CAE	1 419	Co-financement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Cette salariée exercera la fonction d'artiste médiateur. L'association a pour objectif d'organiser des modes de gardes adaptés, d'éveiller à l'art et à la culture , de proposer des animations.
LA SAUCE LUDIQUE	52B2	18610	6574.EMPA	MRA	-	CAE	1 419	Co-financement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Ce salarié exercera la fonction d'animateur. L'objectif de l'association est de développer le jeu sur l'espace public.
<b>Total emplois aidés</b>							<b>5 676</b>	
CASUS BELLI	44C	18407	-	DDC	-	PROJET EMERGENT	4 000	L'association Casus Belli est une compagnie de théâtre émergentes créée en 2013. Le soutien de la ville concerne une aide à la maquette pour la création du spectacle Inconsistance(s) d'après la pièce revisitée de Marivaux : c'est une pièce qui met l'accent sur les notions de progrès et d'héritage.
H IKARI	44D	18767	-	DDC	-	PROJET EMERGENT	4 000	Festival « Venez nous voir, on est sympa, on fait des spectacles ». L'Association organise un événement autour de la danse. Elle met en valeur la portée artistique, sociale et culturelle de la danse, pensée comme une pratique collective, créatrice de commun, usant de sa relation au temps et à l'espace pour tisser du lien entre les individus.
COLLECTIF FIL	52B2	18613	6574.PE	MRA	-	PROJET EMERGENT	5 000	Le projet « Songes et Boniments » souhaite interroger le rapport personnel et collectif des habitants des quartiers Île de Nantes et Nantes Sud, au territoire sur lequel ils vivent pour en permettre l'appropriation sur le long terme. Cette démarche passe par deux typologies d'actions à mettre en place : le travail sur les « représentations du territoire », imaginaires et réelles et « l'appropriation citoyenne par l'action » au sein de ce territoire. Divers médias sont utilisés : cartographie, textes, récolte de matières, interroger l'occupation de l'espace public par des actions culturelles et citoyennes temporaires.
MELTINGPART	52B2	18614	6574.PE	MRA	-	PROJET EMERGENT	5 000	Ubbik est une plate forme Web de mise en relation et d'échanges autour de l'art. Elle s'adresse notamment aux artistes amateurs et aux personnes réceptives à l'art qui souhaitent faire des rencontres ou des découvertes localement. L'objectif premier est de faciliter les interactions locales autour de l'art afin d'en élargir l'accès aux artistes amateurs et individus qui y sont sensibles.
<b>Total Projets Emergents</b>							<b>18 000</b>	